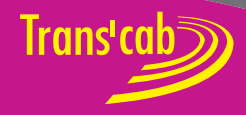


Réseau exploité par *Stabus*

à partir de juillet 2016



Le réseau de transport de la
Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac

www.stabus.fr

Agence commerciale
15000 AURILLAC
3, avenue Gambetta
Tél. 04 71 48 53 00
Du lundi après-midi
au samedi matin
de 9 h 30 à 12 h
de 13 h 30 à 18 h

Pour tous renseignements

www.stabus.fr

Renseignements Agence Commerciale : 04.71.48.53.00. / 3, avenue Gambetta, Aurillac.



Avec Trans'cab voyagez en toute liberté !

Des titres mieux adaptés à votre demande, des correspondances valables 1 heure sur tout le réseau, la liberté de voyager où vous voulez, quand vous voulez.

LES TICKETS



SOLO **1,30 €**
en vente dans les bus



FREQUENCE **10,40 €**
Carnet de 10 tickets, en vente chez les dépositaires et à l'agence commerciale.



PASS'GROUPE **10,40 €**
Ticket valable pour un groupe de 10 personnes maximum.

LES ABONNEMENTS MENSUELS



ACTIV' **32,70 €**
Carte destinée à toute personne sans condition particulière.



SURF **27,80 €**
Carte réservée aux jeunes de moins de 24 ans sur présentation d'un justificatif officiel attestant de la date de naissance.

LES PASS'ANNUELS

ACTIV'

Paiement comptant **354,00 €**
Paiement par prélèvement (12 mensualités) **29,50 €**

SURF

Paiement comptant **268,32 €**
Paiement par prélèvement (12 mensualités) **22,36 €**

ENTREPRISE

Le pass'annuel Entreprise est un titre réservé aux entreprises pour les déplacements professionnels. Il est au porteur et personnalisé au nom de l'entreprise.

Paiement comptant **525,00 €**

TARIFICATION SOLIDAIRE

Cab'avantage 1 **2,00 € par mois**
Cab'avantage 2 **9,80 € par mois**
Cab'avantage 3 **16,40 € par mois**

La demande de cette carte accessible à l'ensemble des usagers sous certaines conditions de revenus et de composition du foyer, est instruite au CCAS ou à la mairie de votre commune (se munir de votre dernier avis d'imposition).

Voir les conditions sur le site Stabus : www.stabus.fr

FRAIS DIVERS

Création de carte (mensuelle) **2,00 €**
Duplicata Pass'annuel **5,00 €**
Duplicata carte mensuelle **2,00 €**

LES PIÈCES À FOURNIR

(Abonnement mensuel ou Pass'Annuel)

- Présence du titulaire de la carte (photo faite sur place) ou photo d'identité récente à joindre.
- Une pièce d'identité
- Un relevé d'identité bancaire si vous optez pour le prélèvement.

ENFANT DE - 5 ANS

Les enfants de - 5 ans accompagnés d'un adulte bénéficient de la gratuité.

CONSEILS POUR VOYAGER L'ESPRIT TRANQUILLE

- Pour voyager librement et sans souci, à la montée dans le bus, compostez votre ticket ou présentez votre carte d'abonnement au conducteur, et dirigez-vous vers l'arrière du bus pour ne pas gêner la montée des autres voyageurs.
- Votre carte d'abonnement mensuel doit être obligatoirement accompagnée du coupon mensuel du mois en cours.
- Le renouvellement du coupon mensuel doit se faire obligatoirement avant le 1^{er} du mois.

LES DÉPOSITAIRES

- Bar LE CAP - 45, Av. Jean-Baptiste Veyre - **Aurillac**
- Relay - Gare S.N.C.F. - **Aurillac**
- Tabac - Presse SALAVERT - 1, av. de la République - **Aurillac**
- Librairie - Presse S.A.R.L. MARMIERS - Centre Cial - **Aurillac**
- Tabac - Presse PONS - Centre Cial de **Belbex**
- Tabac - Presse ALRIC - 10, cité La Montade - **Aurillac**
- Café - Tabac LAVIGNE - 29, av. Milhaud - **Arpajon**
- Tabac - Journaux BONNEFOI - **Jussac**
- Café - Journaux COUDERT - **Naucelles**
- Bar - Tabac des Amis - **Marmanhac**
- Café - Tabac GAMEL - **Reilhac**
- Alimentation - Tabac JUSTIN - **Saint-Simon**
- Café des Sports - **Saint-Paul des Landes**
- Café - Tabac MARTINET - **Sansac de Marmiesse**
- Alimentation JUSTIN - **Vézac**

Le TPMR, c'est quoi ?

(Transport de Personnes à Mobilité Réduite)

Le service TPMR est exclusivement réservé aux personnes titulaires d'une carte d'invalidité. Pour bénéficier de ce service, votre taux d'invalidité doit être supérieur ou égal à 80 %. Vous devez également être obligatoirement domicilié dans une commune de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (CABA).

Pour bénéficier de ce service, vous devez vous inscrire au préalable auprès de STABUS, en remplissant un dossier d'inscription.

Ce service fonctionne sur réservation (voir TAD ci-dessous).

Le TAD, comment ça fonctionne ?

(Transport A la Demande)

Quand une ligne fonctionne en TAD, vous devez obligatoirement réserver votre transport :

- 1) Appelez le **04 71 48 53 00**
du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, et le samedi matin de 9 h 30 à 11 h 30.
- 2) Au plus tard avant 17 h 30 la veille de votre déplacement ou avant 10 h le jour même de votre déplacement pour les voyages de l'après-midi (après 14 h).
- 3) Précisez votre arrêt de montée et votre arrêt de descente.

VÉLO'CAB, c'est nouveau !



C'est un service de réservation de vélo. Il suffit de se présenter à l'agence commerciale Trans'Cab du centre ville ou aux bureaux Trans'Cab de la Zone de Lescudilliers.

	Vélo'Cab	Vélo'Cabus
Journée	3 €	2 €
Week-end	5 €	3 €
Semaine	12 €	8 €
Mois	15 €	10 €
Trimestre	35 €	23 €
Année	80 €	53 €

Tarifs préférentiels

Vous êtes client du réseau Trans'Cab, vous bénéficiez du tarif Vélo'Cabus.

Vous êtes une entreprise, vous bénéficiez de tarifs adaptés.